

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 53 (1927)
Heft: 13

Nachruf: Colomb, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du gaz à l'eau que, par catalyse au moyen de nickel, on transforme en méthane. Le méthane dissocié au four électrique en présence d'un catalyseur donne de l'acétylène et ce mélange, convenablement comprimé et chauffé en présence de nickel, donne du pétrole artificiel semblable aux pétroles américains et contenant 30 % d'essence légère, 20 % d'essence lourde, 40 % de pétrole lampant et 10 % d'huiles de graissage. Ce pétrole, par nouvelle hydrogénéation, peut donner d'ailleurs une plus forte proportion d'essence.

Procédé Prud'homme-Houdry. — Ce procédé s'adresse également au lignite : celui-ci est chauffé à 600° ; les gaz obtenus passent par un épurateur à chaud qui retient le soufre, puis arrivent dans un appareil où ils sont mélangés avec du gaz à l'eau en présence d'oxydes métalliques. Il se forme des carbures d'hydrogène dont une partie se condense spontanément sous forme de pétrole et dont l'autre partie, recueillie par adsorption à l'aide de charbon activé, donne de l'essence de pétrole par condensation. Une tonne de lignite fournit ainsi 30 à 40 litres de combustible pour moteurs Diesel et 40 à 50 litres d'essence pour automobiles ; le prix de revient est égal aux deux tiers du prix de l'essence naturelle importée en France. Ces résultats ont été contrôlés par divers organismes officiels ; il est vrai que l'usine de Beauchamp (Oise), où est appliqué le procédé Prud'homme, ne traite encore que 2 tonnes de lignite par jour ; sur une plus grande échelle les résultats seront sans doute différents, mais semblent devoir rester intéressants.

Signalons enfin que l'on peut faire la synthèse catalytique du pétrole en partant des huiles végétales de palme et d'arachides, des huiles de poisson, de la cire d'abeilles et de la chlorophylle. Mais M. Mailhe, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, auteur de ces synthèses, ne les a pas encore industrialisées. *(A suivre.)*

Un cinquantenaire.

A l'occasion de son cinquantenaire, le « Bureau de brevets d'invention Imer & de Wurstemberger », à Genève, fondé le 1^{er} juin 1877 par M. E. Imer-Schneider, le regretté président du Conseil d'administration de la Société du *Bulletin technique*, a publié une discrète plaquette résumant la chronologie de cette entreprise. Nous y apprenons que c'est le Bureau Imer-Schneider qui a déposé, le 15 novembre 1888, le brevet suisse N° 1 au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle créé en vertu de la première loi suisse sur les brevets d'invention, entrée en vigueur le 29 juin 1888.

NÉCROLOGIE

Emile Colomb, ingénieur,
ancien Directeur général des C. F. F.

Le mercredi 25 mai, est décédé à Tolochenaz, sur Morges, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, Emile Colomb, ingénieur, ancien Directeur général des C. F. F., qui a joué pendant cinquante ans un rôle important dans l'administration de nos chemins de fer.

Il est né à Saint-Prex, sa commune d'origine, le 28 dé-

cembre 1845. Il était fils de Jules Colomb, qui fut conseiller national de 1879 à 1893, et frère de l'ancien préfet, Adrien Colomb. Il suivit l'école primaire de Saint-Prex, le collège de Morges, et, à Lausanne, l'Ecole d'ingénieurs, d'où il sortit, en 1865, avec le diplôme d'ingénieur-contracteur. Le 28 janvier 1868, il entra dans les chemins de fer, comme conducteur des travaux de construction de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne ; de 1872 à 1877, il fut ingénieur-adjoint au service de construction de la Suisse-Occidentale, où il s'occupa plus spécialement de la construction de la ligne de la Broye transversale (Yverdon-Payerne).

Ce fut en 1877 que les événements mirent ses capacités en relief : Le réseau romand, dit « Suisse-Occidentale » et plus tard « Suisse-Occidentale-Simplon », venait de traverser une crise politico-financière à la suite de laquelle on avait mis à sa tête un ingénieur français, M. Chéronnet, avec mission d'y introduire le système d'économies et de simplifications que la situation paraissait exiger. Nommé adjoint du nouveau directeur, avec le titre d'Inspecteur général de l'exploitation, Emile Colomb rendit des services qui le désignèrent pour lui succéder, à sa mort en 1883, il n'était âgé alors que de trente-huit ans. Après la fusion de la S.-O.-S. avec le Jura-Berne-Lucerne, en 1889, Emile Colomb conserva une place à la direction de la nouvelle Compagnie sous la présidence du Bernois Marti, puis sous celle d'Ernest Ruchonnet.

En 1903, lors du rachat, il fut appelé à faire partie, avec Paul Manuel et J. Stockmar, de la Direction du 1^{er} arrondissement des C. F. F. à Lausanne en qualité de président de la Direction. En 1906, le Conseil fédéral le nomma membre de la Direction générale à Berne, chargé du Département des finances. Il occupa ce poste jusqu'en 1921, date à laquelle il prit une retraite méritée, après une carrière particulièrement bien remplie.

Emile Colomb était l'un des fondateurs de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes ; il en avait reçu, le 12 juin 1924, lors du cinquantenaire de celle-ci, le diplôme de membre d'honneur. Il était aussi membre d'honneur de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Au militaire, il a été recruté en 1866 dans le génie (pontonniers) ; la même année, il est aspirant à l'Etat-major fédéral du génie ; en 1869 il est nommé second sous-lieutenant ; en 1871 premier sous-lieutenant ; en 1872 lieutenant ; en 1874, capitaine ; en 1882, major du génie ; en



EMILE COLOMB.

1884, lieutenant-colonel ; colonel à l'Etat-major général (section des chemins de fer) ; chef du 1^{er} groupe (exploitation des chemins de fer en temps de guerre).

Dès l'origine, Emile Colomb fut mêlé activement aux longues négociations qui aboutirent finalement, après le rachat et grâce au rachat, à la construction du Simplon. Il connaissait admirablement tout ce qui concernait cette entreprise.

Il eut le privilège d'occuper très jeune des fonctions importantes au chemin de fer, dirigeant tour à tour l'exploitation, la construction, puis les finances. Ayant assisté à leur développement essentiel et servi par une mémoire jamais en défaut, il connaissait mieux que personne le passé de nos entreprises ferroviaires. Doué d'une clarté d'esprit remarquable, calme et méthodique, d'un sens pratique avisé, ingénieur et administrateur d'un grand mérite et d'une force de travail remarquable, Emile Colomb a rendu aux chemins de fer suisses et à son pays des services qui méritent de ne pas être oubliés.

Il passa les dernières années de sa vie, depuis sa retraite, à Lausanne où on le rencontrait faisant sa promenade journalière, toujours aussi droit et alerte, malgré son âge, puis il se retira, après la mort de sa femme, à Tolochenaz, dans une ancienne propriété de famille pour jouir du calme de la campagne. C'est là que la mort vint le surprendre.

Une nombreuse assemblée, où se trouvaient plusieurs personnalités des C. F. F. avec un groupe d'employés en uniforme, a rendu les derniers honneurs à Emile Colomb, le 27 mai, et l'a accompagné jusqu'à l'agreste et paisible champ du repos de Tolochenaz, où il dort de son dernier sommeil.

BIBLIOGRAPHIE

Rectification.

Ensuite d'une confusion des termes « Schraubung » et « Schraubenlinie », la note au pied de la page 140 de notre numéro du 21 mai dernier attribue, à tort, à M. le professeur *M. Grossmann* une conception hétérodoxe de l'hélice (courbe géométrique et non hélice « industrielle ») et impute faussement une erreur à M. le professeur *L. Kollros*. Nous prions ces deux Messieurs d'agréer nos regrets et nos excuses de cette méprise. Dans la même note, ce n'était pas la page 170 de l'ouvrage de M. *Bricard* qu'il fallait viser, mais la page 177.

Leçons choisies de Mécanique par *A. Boulanger*, Directeur des Etudes à l'Ecole Polytechnique, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers. — *Les principes de la mécanique des ressorts*. — Volume de 86 pages (22×14 cm.). — Prix: Fr. 15. — *Le choc des corps solides*. — Volume de 64 pages (22×14 cm.). — Prix: Fr. 15.—

Les fascicules que publie ici la Maison Gauthier-Villars, dit M. G. Koenigs, professeur à la Sorbonne, sont des extraits des leçons professées par M. Boulanger au Conservatoire national des Arts et Métiers. La tâche des professeurs du Conservatoire est particulièrement délicate et difficile. Ils ont à initier à une science assez avancée de jeunes hommes que leur situation sociale a écarter de la formation première progressive réservée aux enfants des classes fortunées auxquelles la

nécessité d'un travail salarié ne s'impose pas de bonne heure dans la vie. A ces jeunes esprits il ne manque pas uniquement un bagage de connaissances matérielles et concrètes ; ce sont les habitudes d'esprit qui leur font le plus défaut et auxquelles ne peuvent suppléer que quelques sujets d'élite. Le professeur doit donc, tout en exposant à ses élèves les faits nouveaux qui constituent la matière de son enseignement, donner à ses leçons une forme et un tour qui épargnent à ses auditeurs le passage par des raisonnements trop fins et trop subtils. L'appel à l'intuition et au bon sens éclairé doit être constant et une notion abstraite ne doit jamais être imposée d'autorité ; on doit, bien au contraire, ne pas manquer de montrer les circonstances qui imposent sa conception. Toutes les qualités nécessaires à cet enseignement, M. Boulanger les possédait excellemment. On en trouvera la preuve dans ces fascicules consacrés aux ressorts et au choc.

On me permettra d'ajouter, pour terminer, que beaucoup de gens se trouvent dans l'état d'esprit des élèves du Conservatoire des Arts et Métiers, soit qu'ils soient éloignés de leurs premières années d'études, soit qu'ils aient été tardivement appelés aux choses de la Mécanique par le cours de la vie qui impose de plus en plus cette science. Ils ont tous besoin d'un guide bienveillant et avisé pour les aider ; ils le trouveront dans M. Boulanger.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selina 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

173a. *Technicien de langue française*, ayant quelques connaissances commerciales, pour voyages en France. Suisse romande.

273a. *Ingénieur électrique suisse*, très qualifié, parlant très couramment le français et ayant de la pratique des fours électriques. Age entre 35 et 40 ans. Espagne.

285. *Textil-Techniker*, Zürich.

287. *Giesserei-Techniker*, Absolvent einer Hütteneschule, als Adjunkt des Giessereichefs. Deutsche Schweiz.

289. *Maschinen-Ingenieur* mit abgeschlossener Hochschulbildung, als technischer Experte zur Prüfung von Erfindungspatenten gesuchte. Schweiz.

291. *Elektro-Techniker* als Betriebschef eines Elektrizitätswerkes, für ca. 2—5 Monate. Ostschweiz.

295. *Maschinen-Techniker* als Kontrolleur II. Klasse, für eidgenössische Munitions-Sektion.

299. *Betriebstechniker* auf Plantage nach Portugiesisch Ost-Afrika, zur Ueberwachung und Instandhaltung der techn. Einrichtungen.

344. *Architekt-Bautechniker*, Franz. Schweiz.

352. *Junger Bautechniker* oder *Architekt*. Graubünden.

354. *Architekt-Bautechniker*. Ostschweiz.

356. *Architekt* mit Hochschulbildung. Aargau.

358. *Hochbau-Zeichner*. Kt. Zürich.

360. *Jüngerer Architekt* oder *Bautechniker* für Bureautätigkeit. St. Gallen.

362. *Bautechniker* mit Praxis.

364. *Eisenbetontechniker*. Kt. Bern.

366. *Tiefbautechniker* mit Erfahrung in Kanalisationsbauten. Luzern.

368. *Erfahrener Bautechniker*, deutsche Schweiz.

370. *Hochbautechniker*, künstlerisch begabt. Zürich.

372. *Eisenbeton-Ingenieur* oder *-Techniker*, vorübergehend. Innere Schweiz.

374. *Ingénieur*, bon statucien, avec quelques années de pratique, dans calculs et projets béton armé, pour bureau d'ingénieur de la Suisse romande.

376. *Bureauchef* (Architekt), selbständige Kraft, auf Architekturbureau in Genf. Vollständige Beherrschung der französischen Sprache.

Adresser toutes les communications à Zürich, Tiefenhöfe 11.